

## DEC192725DGDS

### Décision portant nomination de Madame Marie-Paule Besland aux fonctions de chargée de mission à temps partiel

#### LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret n°2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

#### DECIDE :

##### Article 1<sup>er</sup>

Mme Marie-Paule Besland, chercheuse CNRS DR, est nommée chargée de mission auprès du directeur général délégué à la science pour la DAPP, Direction rattachée à la DGDS, du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 31 décembre 2020.

Sa mission a pour objet le suivi de la politique de site en qualité d'ADSR pour les sites de Limoges, La Rochelle, Poitiers.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Marie-Paule Besland demeure affectée à l'UMR6502 à l'Institut des Matériaux Jean Rouxel, à Nantes.

##### Article 2

Du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 31 décembre 2020, Mme Marie-Paule Besland percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

##### Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation DR17 – Bretagne Pays-de-la-Loire.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

31 OCT 2019

Le Président-directeur général  
Antoine Petit